

Département
du
CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
CABOURG

Objet : octroi de
subventions 2019
aux associations

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 15 avril, le Conseil Municipal de CABOURG composé de 27 membres en exercice, dûment convoqué le 8 avril, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur le Maire, Tristan DUVAL dans la salle des fêtes.

Etaient présents : Tristan DUVAL, Nicole GUYON, Emmanuel PORCQ, Nadine LEGUEDOIS, Sébastien DELANOE, Colette CRIEF, François BURLOT, Béatrice DE SELVE, Jean-Pierre TOILLIEZ, Monique BOURDAIS, Didier CUDELOU DE BAQUE, Anne-Marie DEPAIGNE, Jean-Louis LEPETIT, Denis LEBLANC, Annie RICHARDOT, Claude GENERAT, Frédéric GASPIN, Pascal FATON, Julien CHAMPAIN, Pauline MARSAULT, Laurent MOINAUX.

Date d'affichage 24 avril 2019
Pour : 27
Contre : -
Abstention : -

Avaient donné pouvoir : Céline LECOEUR à Colette CRIEF, Mohammed EL RHOUL à Monsieur le Maire, Marie-Hélène CHENEAU à Anne-Marie DEPAIGNE, Charlotte MELNICK à Emmanuel PORCQ, Michel BERKANI à François BURLOT, Joëlle CARBON-LENOIR à Pauline MARSAULT.

Monsieur Sébastien DELANOE est élu secrétaire de séance.

Remarque : Laurent MOINAUX ne prend pas part au vote pour l'association du football

Vu l'avis de la commission administration générale et finances en date du 8 avril 2019,

Le tissu associatif participe au bon développement de l'activité de notre territoire et mérite d'être soutenu pour mener à bien des projets en lien avec l'intérêt général. A ce titre, la collectivité propose chaque année, de subventionner les associations ayant fait une demande.

La Commission vie associative, culture et jeunesse a notamment échangé à ce sujet afin d'étudier avec transparence et équité les demandes qui ont été formulées, le 1^{er} avril 2019.

L'octroi devant être entériné par le Conseil municipal, il est soumis un tableau synthétique faisant état des demandes par association avec le montant versé, pour certaines, depuis 2017. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter le principe de l'octroi des subventions et de prévoir l'inscription des crédits au budget primitif 2019.

	Subvention		Subvention sollicitée 2019	Avis Commission Associative	Subvention accordée
	2017	2018			
ASSOCIATIONS					
A.S.C Cyclo Club 17 avenue Charles Levadé - 14390 CABOURG	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
SU Dives/Cabourg Football BP 80 - 14390 CABOURG	35 000 €	35 000 €	42 300 €	37 300 €	37 300 €
Comité Départemental de Tennis du Calvados 82 avenue de Thiès – Péricentre 5 14000 CAEN			1 000 €	1 000 €	1 000 €
La Dame blanche 1343 route de la Chapelle - 14290 SAINT JULIEN DE MAILLOC	1 000 €	1 000 €	1 100 €	1 000 €	1 000 €
BTP - CFA Calvados 16 rue de la Cotonnière - 14000 CAEN	120 €	120 €	180 €	180 €	180 €
CAPAC 9 avenue Secrétan - 14160 DIVES SUR MER Subvention exceptionnelle			2 000 €	2 000 €	2 000 €
Amicale des Sapeurs- Pompier Centre de Secours - 14160 PERIERS EN AUGÉ Subvention exceptionnelle (représentant 1/3 tiers de la somme demandée)			1 210 €	1 210 €	1 210 €
Bibliothèque pour Tous 6 avenue des Dunettes - 14390 CABOURG Subvention exceptionnelle			2 500 €	2 500 €	2 500 €
MFR Blangy le Château 11 route du Mesnil 14130 BLANGY LE CHATEAU	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €

F.S.L. (Fond Social au Logement)	640,39 €	630,19 €	622,88 €	622, 88 €	622,88 €
TOTAL	40 860,39 €	40 850,19 €	55 012,88 €	49 912, 88 €	

**Le Maire
Tristan DUVAL**

